



Extrait du LYCEE MARC BLOCH Val-de-Reuil

<http://lycee-marc-bloch.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article3326>

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

- Informations pratiques
- 3- Infirmierie
- Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

Date de mise en ligne : mardi 8 septembre 2015

Copyright © LYCEE MARC BLOCH Val-de-Reuil - Tous droits réservés

CESC

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré, conformément aux dispositions des articles R 421-46 et 421-47 du Code l'éducation. Il est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en oeuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESC organise le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

Protection du milieu scolaire - Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) (Circulaire n°2006-197du 30 novembre 2006)(*Eduscol*)

Missions

- " contribuer à l'éducation à la citoyenneté,
- " préparer le plan de prévention de la violence,
- " proposer des actions pour aider les parents en difficultés et lutter contre l'exclusion,
- " définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des conduites addictives.

Composition

- " personnels d'éducation, sociaux et de santé de l'établissement,
- " représentants des personnels enseignants,
- " représentants des parents,
- " représentants des élèves,
- " représentants de la commune et de la collectivité de rattachement.

Représentants des personnels enseignants, des parents et des élèves sont désignés par le chef d'établissement sur proposition des membres du conseil d'administration appartenant à leurs catégories respectives.

Partenaires

Le CESC peut associer à ses travaux les partenaires compétents susceptibles de contribuer utilement à la politique éducative et de prévention de l'établissement.

Présidence

Le CESC est présidé par le chef d'établissement

